

**Assemblée générale  
Conseil de sécurité**

Distr. générale  
8 janvier 2009  
Français  
Original : anglais

---

**Commission de consolidation de la paix**  
Troisième session**Lettre datée du 7 janvier 2009, adressée au Représentant  
permanent du Ghana auprès de l'Organisation  
des Nations Unies par le Président de la Commission  
de consolidation de la paix**

J'ai l'honneur de me référer à votre lettre datée du 6 janvier 2009, dans laquelle vous indiquez que le Ghana souhaitait participer aux formations Guinée-Bissau et Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix.

J'ai le plaisir de vous informer que la demande formulée dans la lettre susmentionnée n'a rencontré aucune objection de la part des membres du Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix. Le Ghana est donc invité à participer à toutes les réunions futures des formations Guinée-Bissau et Sierra Leone de la Commission, conformément au paragraphe 7 b) de la résolution 60/180 de l'Assemblée générale et à la résolution 1645 (2005) du Conseil de sécurité.

Le Président  
(*Signé*) Yukio **Takasu**

